

Formulaire demande d'exonération des droits d'inscription

Année universitaire 2026-2027

Avant de faire votre demande d'exonération, lire les informations ci-dessous.

➤ **Pour faire une demande d'exonération, il faut :**

- avoir effectué sa préinscription à l'UPEC en formation initiale
- ne pas avoir payé tout ou partie de ses droits d'inscription
- ne pas avoir triplé sa formation

➤ **Votre demande d'exonération est irrecevable, si :**

- Vous effectuez une inscription en formation en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou formation continue ;
 - Vous êtes inscrit dans des formations d'établissement : diplôme universitaire (DU, CU ...) ou CRPFA à l'IEJ ;
 - Vous avez déjà payé les droits d'inscription en partie ou dans leur totalité ;
 - Vous êtes étudiant.e extra-communautaires primo-arrivant en université française et vous inscrivant en Capacité de droit, en BUT, en DEUST, en Licence ou en Licence professionnelle (tous niveaux) ;
 - Vous êtes étudiant.e extra-communautaire bénéficiant déjà d'une exonération partielle (exception pour les demandeurs d'asile et assimilés qui peuvent faire une demande d'exonération totale) ;
- ⇒ [Information sur les droits d'inscription des étudiants hors Union européenne, Espace économique européen, Suisse et Québec](#)
- Vous êtes étudiant.e ayant déposé une demande de bourse sur critères sociaux et êtes susceptible d'être éligible à celle-ci : vous ne pouvez solliciter une exonération qu'après décision définitive du CROUS.

Ce formulaire complété est à transmettre à exoneration@u-pec.fr

Il permet uniquement de vérifier la recevabilité administrative de votre demande. Une demande déclarée recevable fera l'objet d'une instruction nécessitant la production de pièces justificatives. Tous documents transmis hors délai et ne permettant pas l'instruction, ne permettra pas l'examen par la commission.

Les demandes complètes et déposées dans les délais fixés :

➤ **Calendrier des commissions d'exonération**

MOIS	NIVEAUX	DATE LIMITE DE DEPOT DES DEMANDES	DATE DE LA COMMISSION
SEPTEMBRE 2026	LICENCE et MASTER 1	Vendredi 04 septembre 2026	Vendredi 18 septembre 2026
OCTOBRE 2026	MASTER 2	Vendredi 02 octobre 2026	Vendredi 16 octobre 2026
DECEMBRE 2026	DOCTORAT	Vendredi 06 novembre 2026	Vendredi 20 novembre 2026

N° étudiant.e UPEC :

NOM de naissance : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Tél : Courriel :

Merci d'indiquer votre parcours universitaire :

Année Universitaire	Formation préparée et l'établissement (exemple L1 Droit à l'UPEC)	Année validée oui / non	Obtention d'une bourse oui / non	Obtention d'une exonération des frais d'inscription oui / non
2025-2026				
2024-2025				
2023-2024				
2022-2023				
2021-2022				
2020-2021				

Date :

Signature de l'étudiant.e :

L'UPEC, représentée par sa Présidente, est le responsable du traitement de vos données personnelles recueillies lors de votre inscription à une formation. Elles permettent à l'université d'assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, et également le pilotage de l'établissement, d'apporter des aides aux étudiants pour améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être, de réaliser des enquêtes conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, d'organiser les élections statutaires au sein de l'établissement, de gérer les transferts des inscriptions administratives vers le CNOUS, d'assurer la remontée d'informations à des fins de statistiques et de répartition des moyens vers l'administration centrale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et à la remontée des inscrits dans le cadre des plateformes nationales. Ces données sont traitées dans le cadre des missions de service public dont l'université a la charge. Elles peuvent également selon les cas reposer sur une obligation légale imposée à l'université ou votre consentement préalable. L'UPEC s'engage à assurer la protection de vos données personnelles dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et met en place des mesures pour garantir la sécurité de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO : dpo@u-pec.fr